

H5 - Les temps forts de la révolution

(Assemblée nationale)	Réunion de représentants (députés) du peuple
Monarchie	Régime politique où le pouvoir est transmis héréditairement.
République	Régime politique où le pouvoir est non héréditaire (adopté en France en sept. 1792)
Consulat	Moment où la République est dirigée par 3 Consuls dont Napoléon Bonaparte.
L'opinion publique	Jugement, manière de penser d'une société dans son ensemble sur des questions faisant débat.
Coup d'Etat	La prise du pouvoir dans un Etat en utilisant la force.
Danton (1759-1794)	Avocat issu de la petite bourgeoisie, il entre en politique en devenant président des cordeliers. Il se rapproche ensuite des Jacobins, vote la mort du roi et participe à l'instauration du comité de salut public. Il dirige le tribunal révolutionnaire (1793). Malgré son action réelle pour protéger la République, il est jugé trop modéré et guillotiné en 1794.
Robespierre	Voir le livre
Napoléon (1769-1821)	Militaire favorable à la révolution, il connaît de grands succès. Il devient empereur des Français en 1804 après avoir pris le pouvoir par un coup d'Etat. Il donne à la France une période de stabilité mais doit affronter une crise économique et une coalition étrangère (1812). Emprisonné à l'île d'Elbe (1814), il livre un dernier combat en reprenant le pouvoir durant cent jours et en attaquant l'ennemi anglais. Défait, il est emprisonné à Sainte-Hélène jusqu'à sa mort.
Sans-culotte	habitant du petit peuple des villes. Il porte le pantalon et non la culotte comme les nobles et les bourgeois et la cocarde.
Patriotisme	Sentiment d'attachement à un pays.
Montagnards/Jacobins.	Groupe de députés très déterminés, appelés ainsi car ils siégeaient en haut des gradins de l'assemblée. Ces mêmes députés se retrouvaient en dehors de l'assemblée pour poursuivre leurs débats dans des clubs tels que les Jacobins.
Comité de Salut Public	Un gouvernement nommé par la Convention (assemblée nationale) pour prendre des mesures rapides face aux dangers qui menacent la République.
(Propagande)	Action de diffuser, de propager, de faire connaître, de faire admettre une doctrine, une idée... Son but est d'influencer l'opinion publique, de modifier sa perception d'événements, de personnes et/ de mobiliser les partisans ou convertir et rallier les opposants.

